

---

**INTRODUCTION**

Antoine Viellard, secrétaire général, ouvre la 67<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire. Il rappelle qu'elle a été valablement convoquée selon les statuts. La liste des membres excusés est disponible à l'entrée ainsi que l'ordre du jour de la présente Assemblée, le procès-verbal de la précédente Assemblée générale et le rapport d'activité 2024.

L'ordre du jour est voté à l'unanimité.

---

**MESSAGE D'ACCUEIL**

Chères et chers membres, bénévoles, familles et partenaires, chers membres du secrétariat,

Cette année 2024 restera dans nos mémoires comme celle d'un passage agité : pressions sociales, application de la LTR, arrêt de nos activités ... autant de vagues que nous avons franchies ensemble. À la passerelle : Antoine Viellard, nouveau secrétaire général, qui a aussitôt endossé le rôle de capitaine dans la tempête. Son sang-froid, son écoute et son sens de la co-construction ont maintenu le cap : défendre, coûte que coûte, le droit à des loisirs inclusifs, à des espaces de liberté et à des moments de répit pour les proches aidants. Nous pouvons l'applaudir bien fort !

Mais un capitaine n'est rien sans son équipage : un immense bravo et merci à tout le secrétariat : Aurélie, Céline, Séverine et Fabrice ainsi qu'à Patricia. Et bien sûr à vous ! Ce sont vos valeurs – solidarité, respect de la dignité, audace – qui font tenir la coque. Chaque idée partagée, chaque soutien reçu illustre notre conviction commune : une société inclusive se bâtit par l'action collective.

Par ailleurs, des destinations plus douces ont aussi ponctué cette année : l'exposition SPOTS a vu le jour ; elle a mis en lumière les coups de cœur de nos participants dans toute la ville pour célébrer les dix ans de la CDPH. Elle a rappelé, à travers l'art, que l'espace public doit appartenir à toutes et à tous.

Sur le front institutionnel, nous avons porté votre voix : participation au groupe de travail sur la formation des professionnels du handicap, contribution active à l'avant-projet de loi genevoise sur l'égalité et les droits des personnes handicapées. Nos propositions y défendent une mobilité accessible, un accès équitable à la santé, à la formation et à l'emploi.

Nous remercions les moniteurs, les participants et les familles qui se sont mobilisées pour réinventer Cerebral Genève et transformer les défis en opportunités pour nous réinventer.

En bref, 2024 fut un véritable test de résilience ; nous l'avons passé en essayant de rester au plus près de notre mission et de nos valeurs, et en démontrant une réelle union et force collective. Alors regardons 2025 avec ambition : continuons de consolider nos acquis, de nourrir l'innovation sociale et de faire vibrer l'esprit du bénévolat. Parce qu'ensemble, nous ne nous contentons pas de traverser la tempête : nous ouvrons la voie vers un horizon plus inclusif, plus juste, plus humain.

Merci, de tout cœur, pour votre soutien et votre confiance.

---

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 MAI 2024**

Disponible sur le site internet de l'association, le procès-verbal de la 66<sup>e</sup> Assemblée générale du 16 mai 2024 est soumis à l'approbation des membres.

**Résultat du vote** : Le procès-verbal de la 66<sup>e</sup> Assemblée générale est approuvé à l'unanimité.

---

## **RAPPORT ANNUEL 2024**

En 2024 Cerebral Genève a réalisé 1382 jours de prestations pour 113 participants au cours de 7 séjours et 13 week-end. L'association a également organisé 172 séances de massage et 6 groupes de discussion entre participants.

L'exposition SPOTS a été un moment fort de l'année qui a permis de valoriser les participants dans leurs lieux d'accueil du public favorisés. Cela a également été l'occasion de souligner l'importance de la question de l'accessibilité non seulement pratique et physique mais aussi humaine dans les fonctions d'accueil.

L'année 2024 a également vu la suspension de nos activités le temps de clarifier le cadre légal applicable. Cela a donné l'occasion de très nombreuses séances de concertation afin de repenser notre organisation pour qu'elle soit en conformité avec le cadre réglementaire. Le rapport d'activité est consultable sur le site internet de l'association.

Questions de membres participants concernant l'horaire de travail des équipes et surtout de fin de service des moniteurs. Clarification entre 22h et 23h. En janvier février 2025, l'horaire de nuit commençait à 22h. Après échange avec l'inspection du travail il a été clarifié que l'horaire de nuit pouvait être porté à 23h et même 24h avec l'accord de la commission des moniteurs.

**Question soumise au vote :** Approuvez-vous le rapport d'activité 2023 ?

**Résultat du vote :** Le rapport d'activité 2024 est approuvé à l'unanimité.

---

### **INDEMNITE EXCEPTIONNELLE ET SYMBOLIQUE POUR LA CO-PRESIDENCE**

Le conflit social a imposé un travail exceptionnel de la part de la co-présidence en séance de travail, de concertation, rencontres avec le syndicat et avec les moniteurs syndiqués, séances de la CRCT, suspension des activités, travail sur la reprise des activités, lien avec les financeurs et les institutions impactées. L'ensemble de ce travail cumulé s'élève à 700 heures de travail environ. Il est proposé par le comité de verser à titre à la fois exceptionnel et symbolique une indemnité de 5000 chf aux co-présidentes.

**Question soumise au vote :** Approuvez-vous l'indemnité exceptionnelle et symbolique de 5000.- pour chaque co-présidente ?

**Résultat du vote :** L'indemnité exceptionnelle et symbolique pour la co-présidence est approuvée à l'unanimité.

---

### **PRESENTATION DES COMPTES 2024 ET DU BUDGET 2025**

Antoine Viellard présente les comptes 2024. L'effet majeur des comptes 2024 est la suspension des activités pendant l'automne qui a conduit à une baisse des dépenses et des recettes. La subvention de l'OFAS a été versée mais a été provisionnée en raison des jours non réalisés. Ces jours seront rattrapés pendant le reste du contrat de prestation.

Le projet Spots a conduit au contraire à une augmentation des dépenses (160'000 francs) et des recettes (153'241 francs).

Au total l'association affiche un déficit opérationnel de 286'400 francs compensé par une utilisation des fonds affectés qui conduit à une perte sur l'exercice de 34'180 francs.

---

### **RAPPORT DES REVISEURS**

#### **Révision des comptes**

Antonio Pezzullo, réviseur aux comptes depuis 2020, prend la parole pour expliquer le travail de contrôle effectué. Il souligne qu'il a pu consulter toutes les pièces nécessaires et qu'il a obtenu des réponses satisfaisantes à ses questions. Il conclut en recommandant à l'Assemblée d'approuver les comptes 2024.

**Question soumise au vote :** Approuvez-vous les comptes 2024 et le budget 2025 ?

**Résultat du vote :** Les comptes 2024 et le budget 2025 sont approuvés à l'unanimité.

---

## DECHARGE ET ELECTION DU COMITE

Clotilde Lusson a décidé de ne pas renouveler son mandat au comité.

Céline Rod présente sa candidature au comité. Vote de l'Assemblée à l'unanimité.

### **Se représentent au comité de Cerebral Genève :**

|                                      |                               |
|--------------------------------------|-------------------------------|
| Séverine Lalive Raemy, co-présidente | Anne-Chantal Héritier, membre |
| Mickaëlle Hution-Pra, co-présidente  | Jaqueline Léon, membre        |
| Edouard Kiper, vice-président        | Raffaella Meakin, membre      |
| Carlos Bachmann, trésorier           | Laurence Miserez, membre      |
| Aldo Cvintal, membre                 | Céline Rod, membre            |
| Pierre-Alain Goetschmann, membre     |                               |

### **Le Bureau est composé par :**

Séverine Lalive Raemy, co-présidente  
Mickaëlle Hution-Pra, co-présidente  
Edouard Kiper, vice-président

Selon les statuts, les personnes suivantes ont un droit de signature collective à deux dans les configurations suivantes : deux membres du Bureau (les noms étant mentionnés ci-dessus) ou un membre du Bureau et le secrétaire général, Antoine Vielliard.

### **Questions soumises au vote :**

- Acceptez-vous de donner décharge au comité pour la gestion 2024 ?
- Acceptez-vous d'élire le nouveau comité ?

**Résultat du vote :** A l'unanimité, l'Assemblée générale donne décharge au comité pour la gestion 2024 et élit le nouveau comité.

---

## DESIGNATION D'UN NOUVEAU REVISEUR

Le règlement du canton prévoit que nous changions de réviseur après 5 exercices consécutif. L'association a procédé à un appel d'offre et le comité a retenu l'offre d'UNIFID qui réalise la révision des comptes d'INSIEME.

**Question soumise au vote :** Approuvez-vous la désignation d'Unifid comme nouveau réviseur ?

**Résultat du vote :** Unifid est désigné comme nouveau réviseur à l'unanimité.

---

## COTISATIONS

Les cotisations annuelles sont inchangées. Elles sont donc respectivement de 80.- pour les membres actifs et de 50.- pour les membres amis.

**Résultat du vote :** Les cotisations 2025 sont approuvées à l'unanimité.

---

## POINT DE SITUATION DU CONFLIT SOCIAL

Les changements rendus nécessaires pour l'adaptation à ce nouveau cadre réglementaire ont conduit à des évolutions positives : une plus grande attractivité de nos missions de moniteurs pour les étudiants genevois, plus de formations pour les moniteurs, des groupes thématiques pour les participants, des moniteurs plus reposés et plus alertes. L'OCIRT a confirmé la conformité de notre organisation à la LTr. Cette réponse doit être confirmée formellement par écrit dans le courant du mois de juin.

S'agissant du salaire minimum il est appliqué depuis janvier 2025. Ne demeure plus que la question des prétentions de rémunérations rétroactives du SSP. Deux procédures sont possibles soit un contrôle de l'OCIRT constatant notre situation d'infraction suivi de procédures individuelles des moniteurs aux prud'hommes, ou une procédure de mise en conformité. Cette dernière procédure consiste en un avis de l'OCIRT sur les arriérés et la régularisation de ces arriérés de salaires.

Après débat, Arnaud Perrier propose à l'assemblée de suivre la voie de la mise en conformité. Qui est votée à l'unanimité.

---

### AVANCEMENT DES PROJETS

Antoine Viellard présente les projets qui sont en cours de développement :  
Activités à la journée avec 3 pilotes en juin-juillet pour un déploiement à l'automne  
Accompagnement à l'hospitalisation  
Hébergement à temps partiel  
Parc de logements accessibles complété par de l'aide à domicile  
Augmentation du volume de prestation dans le cadre du contrat de prestation 2026-2030

---

### DIVERS, COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Aucun

N'ayant pas reçu d'autres demandes d'intervention, Séverine Lalive-Raemy annonce la clôture de la partie statutaire de cette 67<sup>e</sup> Assemblée générale. À 20h45.

---

### CONCLUSION DE L'ASSEMBLEE

Séverine Lalive Raemy remercie très sincèrement les intervenants et les membres pour leur venue à cette Assemblée Générale et les invite à partager une verrée de l'amitié.  
Sur ces mots, la 67<sup>e</sup> Assemblée Générale est close.

  
Mickaëlle Hauton-Pra  
Co-présidente

  
Séverine Lalive Raemy  
Co-présidente

  
Antoine Viellard  
Secrétaire général